NOUVELLE-AQUITAINE
TERRE UNIE PAR LE RUGBY

BUREAU DU 12 mai 2026
RELEVE de DECISIONS
SEANCE TENUE EN VISIOCONFERENCE DE 18h30 A 20h15

PRESENTS :

Membres du Bureau
RECHEDE Michel (Président) - AUTIER Philippe (VP) - CASSAGNE Jacques (TG) - LARROUDE Denise (VP) – DANDALEIX Christian (VP) - IRAZOQUI Daniel (VP)

Chargés de Mission Permanents
SYLVESTRE Henry – BELLAMY Pierre – LEHAY Julien - GOURDY Jean-Jacques

Chargés de Mission
DUBES Hervé - VIGNAL Stéphane – JAMBON Didier

Salarié
RESSIGUIE Damien (DG)

EXCUSES :

Membres du Bureau
DEGOS Jean-Marc (SG) - TEINTURIER Jennifer

Chargés de Mission Permanents
BRASSET Bertrand - DEGUILHEM Christophe – COMET Thierry

Chargés de Mission
LAJUS Jérôme - SOUCHAUD Pierre

En introduction, le président RECHEDE remercie les élus qui représentent la ligue chaque dimanche sur tous les terrains de Nouvelle-Aquitaine où se déroulent des matchs de phases finales régionales et nationales, ce qui est très apprécié par les clubs.
Il rappelle que les membres du CODIR et les Présidentes de club de notre Ligue sont invités ce samedi 17 mai à un buffet au siège de la Ligue à Gradignan, puis à assister au match du TN6F France/Angleterre à Bordeaux.

1/ APPROBATION RD DU 15/04/26 (Philippe AUTIER)
Le RD est approuvé à l'unanimité ; il a été diffusé aux membres du CODIR et publié en ligne.

2/ SUJET DEBAT/REFLEXION : ELABORATION DU BUDGET 26/27
Jacques présente la note d'orientation élaborée lors du Conseil Stratégique du 07/05.
Il explique les variations significatives vs le budget 25/26 et souligne qu'une première projection par grands agrégats révèle une impasse budgétaire qui devra disparaître après l'examen par pôle budgétaire et par commission.
Voir P.J.
Le Bureau avalise la lettre de cadrage.
Les explications techniques et consignes sont données aux élus en charge qui recevront le support à travailler pour chacune de leurs lignes respectives.
Le retour des propositions à Jacques CASSAGNE devra être fait avant le 29/05 pour présentation au CODIR du 09/06 (visio) et à l'AGO du 13/06.

3/ EVOLUTIONS POTENTIELLES DES RH 26/27
Philippe AUTIER (en accord avec Bertrand BRASSET, élu en charge des RH) informe sous réserve de compatibilité avec l'équilibre budgétaire, des propositions de création de postes émises par les élus en charge, avec la définition par le CS d'un ordre de priorité.
La proposition de création d'un poste consacré à notre démarche RSO, dans la continuité du stage effectué par Delphine EYMERY, ne pouvant se concrétiser sur l'exercice prochain, Michel RECHEDE et Philippe AUTIER mentionnent qu'elle constituera une priorité sur l'exercice 27/28.

Ligue Régionale Nouvelle-Aquitaine de Rugby
4 rue Branlac – 33 170 Gradignan
T : +33 (0) 5 56 75 21 81
www.liguenouvelleaquitaine.ffr.fr

4/ CHOIX DEFINITIF DE LA DATE DU SEMINAIRE PDTS C°/ELUS/SALARIES
Didier JAMBON et Philippe AUTIER renvoient au RD du 15/04 concernant le détail de ce séminaire.
Seule la date reste à fixer, les sondages effectués par Didier ayant été infructueux.
Didier propose de retenir la date du vendredi 28 août et envoie dès ce soir un sondage à tous les concernés pour s'assurer d'un nombre suffisant de participants.
Le Bureau avalise.

5/ FINALES NATIONALES DE BEACH
Julien LEHAY informe qu'elles se dérouleront à Saint-Pol-sur-Mer (Dunkerque) le 08 août prochain et que la phase qualificative régionale aura lieu à Arcachon le 11 juillet.

-

6/ CLASSEMENTS GENERAUX CHAMPIONNATS REGIONAUX 25/26
Denise LARROUDE précise, que si avalisés en l'état, ils seront communiqués aux clubs dès demain.
Voir P.J.
Le Bureau avalise.

7/ PARCOURS "DIRIGEANTES DE DEMAIN" PROPOSE PAR L'IREF EN 26/27
Il a été convenu, en étroite collaboration avec l'INEF, que notre IREF organiserait la session de formation "DIRIGEANTES DE DEMAIN" à compter de septembre 2026, ce qui est une excellente chose pour notre plan de féminisation des gouvernances (Ligue, CODEP, clubs) sur notre territoire.
Les modalités (dates, candidatures, ruban pédagogique…) seront définies lors de la C° IREF du 18/05/26.
Dans cette attente :

- Une annonce très globale sera faite aux dirigeantes présentes le 17/05 à Gradignan en présence de Marion KELLIN (élue fédérale en charge de la formation).
- Les éventuelles inscriptions reçues par l'INEF concernant notre Ligue nous seront systématiquement retournées.

8/ ORGANISATION "BODEGA" CONGRES FFR BREST
Le vendredi 3 juillet au soir se tiendra la traditionnelle Bodega des Ligues, dans le cadre du Congrès FFR à Brest.
Hervé DUBES et Stéphane VIGNAL présentent les grandes lignes de cette organisation qui sera finalisée lors d'une prochaine visio : établissement d'une liste des produits régionaux qui seront proposés (chaque pôle devra proposer 2 à 3 produits régionaux à mettre en dégustation lors de la soirée en évitant les alcools forts), prise de contact avec nos fournisseurs et partenaires, logistique et répartition des missions entre les 4 pôles.

9/ RAPPEL FFR CONCERNANT PLATEAUX ET TOURNOIS EDR
Philippe AUTIER souligne l'importance et la grande pertinence de la récente communication fédérale.
Voir P.J.

10/ EVENEMENT A VENIR : RUGBY SEVEN LE 05/06/26 A BORDEAUX
La ligue Régionale Nouvelle Aquitaine de Rugby a le plaisir d'inviter les membres de son CODIR le vendredi 5 juin pour une journée entre salariés et élus, au stade Atlantique de Bordeaux, avec au programme :
10H - 12H : animation et participation au Beach Rugby sur le parvis du stade
12H - 14H : casse-croûte le midi ensemble, format auberge espagnole
14H - 21H : tournoi pro SEVEN

PROCHAINES REUNIONS : Voir P.J.

-

Michel RECHEDE
Président



Ligue Régionale Nouvelle-Aquitaine de Rugby
4 rue Branlac – 33 170 Gradignan
T : +33 (0) 5 56 75 21 81
www.liguenouvelleaquitaine.ffr.fr

FFR
LIGUE RÉGIONALE
NOUVELLE-AQUITAINE

Lettre de cadrage budgétaire pour la préparation du budget de la saison 2026-2027

1/ Contexte financier

Après une saison 2025-2026 qui a permis de dégager un résultat redressé et de développer nos ambitions et notre programme, le budget pour la saison 2026-2027 doit être construit pour mettre en œuvre nos projets tout en pérennisant la bonne santé financière de la Ligue.

Je tiens à rappeler que les sous-délégations budgétaires sont sous la responsabilité des Vice-Présidents et des chargés de mission auprès du bureau, je vous demande d'être vigilants sur ce point, de faire preuve de pédagogie auprès des sous délégataires (connaissance des codes analytiques d'affectation et des typologies de dépenses).

Aussi, je propose plusieurs axes de fonctionnement :

1/ Présenter vos budgets de Pôles en intégrant des ordres de priorités dans vos actions

2/ Les arbitrages budgétaires (modification d'affectation comptable des dépenses envisagées) doivent se faire exclusivement sur proposition puis validation au Bureau

3/ Les budgets doivent se faire au plus près de la réalité opérationnelle pour éviter de « gonfler par prudence » vos budgets : pas de report des budgets non utilisés d'un exercice sur l'autre

2/ Rappel budget saison 2025/2026

Approuvé par les clubs à l'Assemblée Générale du 12 juillet 2025, le budget de la saison en cours a été présenté à l'équilibre à hauteur de 7.225.000 €

Par ailleurs, pour rappel, le résultat net au 30 juin 2025 (saison 2024/2025) est ressorti à 355 939 €

3/ Orientations du budget 2026/2027

Le budget de la saison prochaine est basé sur celui construit sur la saison 2025-2026, saison de référence et validé à l'équilibre avec toutefois des incertitudes liées à la géopolitique actuelle

Trois axes forts ont été retenus par le Conseil Stratégique :

- Renforcement du Pole arbitrage par au travers de l'embauche d'un conseiller de développement à l'arbitrage.

 Coût estimé : 70 000 €

- Développement de l'offre de formation de l'IREF par l'embauche d'un formateur

 Coût autofinancé

- Renforcement du Pôle communication par la conversion d'un poste d'alternat en CDI .

 Coût estimé 30 000 €.

Ces suppléments de charges sont à financer en priorité par les pôles concernés soit par des diminutions de charges et /ou des produits supplémentaires.

Le budget de la saison prochaine est basé sur celui construit sur la saison 2025-2026, saison de référence et validé à l'équilibre avec toutefois des incertitudes liées au contexte géopolitique actuel.

Cela va nécessiter des réductions de charges pour compenser les augmentations de charges qui vont nous être imposées .

➢ *Frais de fonctionnement de la Ligue et des Pôles :*

- Charges fixes : téléphone, internet, location diverses, photocopieurs prestataires, fluides, etc : poursuite de l'optimisation des contrats et recherche d'économie de fonctionnement

- Une attention particulière sera donnée aux charges liées à l'environnement économique : frais de carburant, assurances, énergie, en raison de l'incertitude qui règne sur les marchés des matières premières et financiers

- Charges variables : déplacements, réunions, repas, achats divers, petits travaux, etc. : il est demandé de maintenir notre contrôle des dépenses variables ceci afin d'affecter le maximum de nos moyens sur des actions opérationnelles à destination de notre territoire (clubs, bénévoles, licenciés, formation, activités sportives…)

➢ *Budget des Pôles :*

- Le budget 2025-2026 est la base de construction du prochain exercice avec en cible l'optimisation des charges sur le fonctionnement

- Élaboration des budgets des pôles au plus près de la réalité

- Optimisation des réunions, en favorisant les visioconférences et l'utilisation des outils numériques pour limiter les déplacements et les frais associés (IK, repas, hébergement)

- Limitation du nombre de séminaires par saison : il est demandé d'établir un agenda et de détailler les coûts

- Recherche de nouveaux partenariats avec un effort particulier à faire sur nos partenaires actuels pour les mettre en avant (communication)

- Communication sur les centres de ressources et les prestations proposées

➢ *Pilotage de l'optimisation des achats :*

- Poursuite de l'activité de la Commission Achats destinée à optimiser les engagements de dépenses

- Politique d'achats groupés à privilégier

- Suivi des flottes : adresses mail, téléphones, voitures, ordinateurs portables, tablettes

- Pas de renouvellement systématique des équipements chaque saison

- Pas d'engagement de dépenses sans validation de la Trésorerie et en corrélation avec les lignes budgétaires

➢ *POS / Aides diverses :*

- Les aides diverses octroyées par la Ligue feront l'objet d'une réactualisation. Les montants seront réétudiés en tenant compte du contexte économique de la structure

- Arbitrage financier des actions du POS, en supprimant celles devenues non prioritaires et celles restant prioritaires en fonction du contexte et de la conjoncture pour 2026-2027

- Des objectifs stratégiques proposés d'après le diagnostic de l'ETL à définir dans vos budgets de pôles

- Prise en compte de la diminution annoncées des subventions FFR (-43 k€) et ANS (- 7%) pour l'exercice 2025/2026 à compenser par du partenariat

- Rappel des règles : les dotations du POS ne sont pas un complément de budget pour les actions concernées mais une garantie de financement en fonction des

objectifs atteints.

- Intégrer dans le budget les actions prévues dans le POS 26/27

Cela permettra de faire apparaitre dans le budget un suivi des actions prévues dans le POS.

Pour ce faire, les commissions engagées dans la démarche POS doivent retourner compléter une fiche action par projet (modèle excel joint à la note de cadrage). Les projets proposés dans ce cadre devront s'inscrire dans la stratégie POS (document également joint à la note de cadrage).

4/ Calendrier : dates à retenir

Consolidation du budget : 25 mai 2026

Fin des arbitrages : 27 mai 2026

Validation en Bureau directeur : 3 juin 2026

Validation en Comité directeur : 9 juin 2026

Assemblée générale ordinaire : 13 juin 2026

Assemblée générale financière : date à déterminer

Révision budgétaire : janvier 2027 (si modifications significatives)

En vous remerciant de votre collaboration et de votre investissement dans ces travaux préparatoires au budget 2026-2027,

Michel RÉCHÈDE, Président Jacques CASSAGNE, Trésorier

FFR
LIGUE RÉGIONALE
NOUVELLE-AQUITAINE

CLASSEMENTS GÉNÉRAUX 2025-2026

Classement général REGIONALE 1

Rg	
1	U A MIMIZANNAISE (4452P)
2	U S LALINDE (5181G)
3	PESSAC RUGBY (4457V)
4	U S JOSBAIG (ST GOIN) (4298X)
5	A S BAYONNAISE (4478T)
6	R C MUSSIDANAIS (5194W)
7	RAS RCPSY / URCA (20252620100010RST)
8	STADE REOLAIS (4459X)
9	RUGBY CLUB LIBOURNAIS (7664H)
10	R C CESTADAIS (5821C)
11	JSE SP VILLENEUVE DE MARSAN (4472L)
12	R C USTARITZ JATXOU (6656K)
13	U S COGNAC (4376G)
14	U A ISSIGEACOISE (5180F)
15	CONFLUENT RUGBY CLUB XV (CRC XV) (7795U)
16	RUGBY CLUB DE LA PIMPINE (7719Q)
17	ST PEE U C (4517K)
18	U S USSEL (4938T)
19	SPORTING CLUB RHETAIS (4408S)
20	E S LEMBEYE (4276Y)
21	U S BOUSCATAISE (6663T)
22	MARSACQ XV (4512E)
23	RUGBY CLUB POUILLON LABATUT (RCPL) (7794T)
24	U S EGLETONNAISE (4897Y)
25	A S ST MARTIN DE SEIGNANX (6001Y)
26	PAYS MEDOC RUGBY (4456U)
27	U S ORTHEZ (4502U)
28	UNION SPORTIVE CUBLAC TERRASSON (4935P)
29	U S ASPOISE (4260F)
30	R A C ANGERIEN (4405N)
31	STADE SAINT LIVRADAIS XV (5212R)
32	U S VEZERIENNE LE LARDIN ST LAZARE (5182H)
33	RAS ESCOU LASSEUBE (202526201000029RST)
34	R C LEGE CAP FERRET (4435W)
35	A S LE PASSAGE RUGBY (5198A)
36	A S ST JUNIEN (4932L)
37	U S HABASSAISE (4486B)
38	R C QUEYRANNAIS (5923N)
39	A R C CHAURAY (6153N)
40	A S JEUNES DE DAMPNIAT (4896X)

	montent en FED 3
	R1/PR1
	R2/PR2
	R3
	PR3

Classement général REGIONALE 2

Rg	
1	A S CASTELMORON XV (5169U)
2	C A RIBERACOIS (5205H)
3	RAS SALON LA TOUR - UZERCHE (20252620100030RST)
4	U S GRENADOISE RUGBY (4485A)
5	R C NIEUIL L ESPOIR (6895V)
6	BENEJACQ OL EN VAL DU LAGOIN (4261G)
7	PEDALE STADE TARUSATE (4520N)
8	BORDEAUX E C (4425K)
9	AMICALE RUGBY DE MARANS (4382N)
10	A S CAPELAINE (5167S)
11	RUGBY CLUB BAZEILLAIS (5209M)
12	RUGBY CLUB DE TRELISSAC (8001I)
13	S A MONEIN (4283F)
14	LIMOGES ETUDIANTS CLUB (5789T)
15	U R C XV AMBARES, ST LOUBES, IZON (7760H)
16	US HERM RUGBY (7955L)
17	RUGBY CLUB MARTIGNAS ILLAC (7074P)
18	A S ELGARREKIN ASCAIN (5608W)
19	ATHLETIC RUGBY CLUB BAILLARGEOIS (6472K)
20	ESPERANCE SPORTIVE MONTIGNAC (5191T)
21	BIDART UNION CLUB (5878P)
22	A S MEYSSACOISE (4917V)
23	AYTRE RUGBY (6252W)
24	A S MIRAMONTAISE (5188P)
25	OVALIE GRAND CHATELLERAULT PLEUMARTIN (5907W)
26	A URRUGNARRAK (4521P)
27	NORD BEARN XV (4255A)
28	JARNAC ROUILLAC FIN BOIS RUGBY (7141M)
29	ENTENTE LESPERON ONESSE (4494K)
30	RUGBY CLUB VERNEUILLAIS (7354K)
31	A S P O BRIVE (4890R)
32	U S NAFARROA 3 (4513F)
33	JSE SP LABOUHEYRE (4446H)
34	CLUB OVALIE DU BOCAGE 79 (4374E)
35	A S ST AUBIN DE MEDOC (5643J)
36	ST CYPRIEN A C (5210N)
37	R C CHAMEYRACOIS (5998V)
38	C ATH PONTACQ (4294T)
39	A S MONTFORTOISE (4498P)
40	R C CONFOLENTAIS (4375F)
41	ETOILE SP EYSINAISE (5539W)
42	U S LAVARDAC BARBASTE (5184K)
43	A S ONDRAISE (4501T)
44	RAS R C BAL / R C LONS (20252620100006RST)
45	R C VILLENAVAIS (4471K)
46	A S SEILHACOISE (4924C)
47	OVALIE CLUB VILLENEUVOIS (6086R)
48	GABARDAN A S (4441C)
49	RUGBY CLUB PAYS DE ROQUEFORT (4461Z)
50	CLUB OMNISPORTS COURONNAIS (4378J)
51	U S B ARTHEZ LAGOR (4273V)
52	S C SAINT AUBIN (5208L)
53	A S CHASTEAUX ET LISSAC (6486A)
54	OLERON R C (4406P)
55	RUGBY ASSOCIATION PAYS ISLE DRONNE 33 (7537A)
56	U S ROQUENTIN LAROQUE TIMBAUT (5183J)
57	U S CAMBO (4481W)
58	U R G - UNION RUGBY GASCON (20252620100009RST)
59	XV HAUT PERIGORD (5176B)
60	U S TREMBLADAISE (4412W)

Ligue Régionale Nouvelle-Aquitaine de Rugby
SIRET : 83384031700022
Siège : 4 rue Branlac, 33170 Gradignan
www.liguenouvelleaquitaine-ffr.fr

FFR
LIGUE RÉGIONALE
NOUVELLE-AQUITAINE

Classement général REGIONALE 3

Rg	
1	SARAKO IZARRA (5630V)
2	S A ST MAIXENTAIS (4407R)
3	PARENTIS SPORT RUGBY (4455T)
4	RUGBY CLUB DAGLANAIS (6421E)
5	CIBOURE R C (6602B)
6	R OL PONTOIS (4390X)
7	UNION VARETZ SAINT AULAIRE RUGBY (20252620100045RST)
8	BIGANOS RUGBY XV (4439A)
9	RUGBY CLUB POMAREZ-AMOU (6076E)
10	FOLLES AMBAZAC RAS (20252620100005RST)
11	A S PENNE ST SYLVESTRE (5200C)
12	R C CUBZAGUAIS (5921L)
13	R C MEZINAIS (5187N)
14	RUGBY CLUB DE LOUDUN (7028P)
15	ETOILE SPORTIVE MIRAMONTOISE (4282E)
16	RAS RC PALAISIEN / RC L'AURENCE (20252620100220RST)
17	A S NARROSSAISE (5605T)
18	ALLIANCE OVALIENNE CAUDECOSTOISE EN BRULHOIS (5171W)
19	UNION ROUMAZIERES CHABANAIS RUGBY (5701X)
20	RUGBY CAUSSE VEZERE RIVERAINS 3 (8044D)
21	RUFFEC A C (4399G)
22	4 C XV (5170V)
23	AVANT GARDE DE THEZE (4299Y)
24	C A MEYMAC (4916U)
25	ENTENTE SP BRUGES BLANQUEFORT (4431S)
26	R C CANTON SALIGNACOIS PAYS DE FENELON PERIGORD NOIR (20252620100008RST)
27	AMICALE SPORTIVE EYMETOISE (5177C)
28	U S MOURENX (4285H)
29	A S PANAZOL (6131P)
30	RUGBY CLUB SAUJON (7404M)
31	S A MONTPONNAIS (5193V)
32	A S ASASP ARROS (7075R)
33	U S VILLEFRANCHOISE DU PERIGORD (5217W)
34	MARSILLY RUGBY CLUB (7393A)
35	CLUB-LUBERSAC-ORGNAC (20252620100044RST)
36	YCHOUX OL (4473M)
33	R C PRIGONTIN (5986G)
34	BELLAC - NANTIAT (20252620100007RST)
35	ASSOCIATION SPORTIVE BUZY OGEU (6052D)
36	U S CHAUVINOISE RUGBY (6219K)

Classement général PROMOTION REGIONALE 3

Rg	
1	LA BREDE RUGBY (7071L)
2	UNION SPORTIVE NEUVICOISE (4921Z)
3	CAZAUX OLYMPIQUE (6189C)
4	FOURAS OLYMPIQUE CLUB (4379K)
5	R C VIRAZEILLAIS (6304C)
6	U A LA ROCHEFOUCAULD (4392Z)
7	U S AIGREFEUILLAISE (4370A)
8	RUGBY CLUB BEARNAIS PUYOO SALIES SAUVETERRE (7580V)
9	A S IDRON LEE (4271T)
10	U S CENACOISE (5927T)
11	C OL COLAYRACAIS (5174Z)
12	RUGBY TONNAY CHARENTE (4410U)
13	S C ST PIERRE DU MONT (5861W)
14	RUGBY CLUB TREIGNACOIS (5792W)
15	STADE MARCHOIS (4926E)
16	SANGUINET A C (4463B)
17	U S ST LEONARD (4931K)
18	STADE MONPAZIEROIS (5192U)
19	U A CADILLACAISE (4432T)
20	POITIERS ETUDIANTS CLUB (4389W)
21	ASS OL COM COM DE DURAS (5175A)
22	U S SAULTOISE (4508A)
23	R C DUNOIS (6308G)
24	R C LES HIRONDELLES ST GERMAIN (4930J)
25	U S BEAULIEU (4886L)
26	RUGBY CLUB AUBUSSONNAIS 23 SUD (4884J)
27	RUGBY CANTON PUY L'EVEQUE (5496Z)
28	LANDES OCEAN RUGBY CLUB (4496M)
29	ENTENTE NIORT RUGBY (ENR) (20252620100253RST)
30	RUGBY CLUB PESSAC ALOUETTE (4458W)
31	JURANCON XV (7586B)
32	C OL PERIGUEUX OUEST (5202E)
33	RUGBY OLYMPIQUE CLUB MELLOIS (7494F)
34	R C MONTBRON (5922M)
35	RUGBY CLUB PAREMPUYRE (7267U)
36	XV DES FEUILLARDIERS (7763L)
37	U S MERLINOISE (4915T)
38	U S GALGONAISE RUGBY (6247R)
39	AIXE RUGBY ATHLÉTIQUE SENIOR (6112U)
40	R C VELINOIS (5650S)
41	AVANT GARDE VILLEFAGNANAISE (4413X)
42	R C ST EULALIE EN BORN (4464C)
43	RUGBY CLUB POITIERS OUEST (8052M)
44	U S LANQUAIS VARENNES (5618G)
45	ST PRIEST DE GIMEL A C (4933M)
46	R C ST MEDARD (5692M)
47	A S LACANAU (5617F)
48	RUGBY CLUB L'AURENCE LIMOGES (5623M)

Marcoussis, le 30 avril 2026

Objet : Courrier d'information aux dirigeants et éducateurs des écoles de rugby

Chers/Chères Président(e)s, dirigeant(e)s, éducateurs/éducatrices

La saison des écoles de rugby se termine habituellement par les tournois des clubs, et les journées de clôture des divers Challenges organisés par la Fédération et les Ligues Régionales. Ces rencontres sont un moment fort pour les enfants et leurs éducateurs. Outre les moments de partage et de convivialité, ils contribuent à valider les acquis de la saison et sont l'occasion pour les parents de voir s'épanouir leurs enfants et visualiser leur progression dans l'apprentissage.

Bien que ces tournois et Challenges donnent lieu à des « récompenses honorifiques », ils ne doivent pas être détournés pour devenir des championnats où le résultat est le seul objectif.

Il apparait nécessaire et urgent de rappeler quelques principes, au regard des remontées et observations qui me parviennent trop régulièrement.

- **Préserver l'esprit éducatif**

Les seuls objectifs des tournois sont que les enfants, encadrants, parents et supporters prennent du plaisir, et les joueurs progressent dans leur développement. Ils donnent lieu à des rencontres sous forme de plateau, et éventuellement des poules avec des brassages de niveau.
Les règlements disent que : à l'école de rugby les matchs secs ne sont pas autorisés, les rencontres sont organisées sous le format de tournois et ne doivent pas comporter de phase finale de type quart de finale, demi-finale et finale.

Nous observons des dérives régulières vers de la compétition qui amènent des comportements des joueurs, éducateurs, dirigeants, supporters, parents, contraires à l'esprit sportif.

Il est impératif de préserver l'esprit éducatif à l'école de rugby.

- **Discipline - lutte contre les violences et les incivilités**

Nous recevons de nombreux signalements concernant des actes d'indisciplines, d'incivilités ou de violences, lors de rencontres d'écoles de rugby. Bien que l'immense majorité des plateaux se déroule dans un état d'esprit irréprochable, les débordements se multiplient.
Il en va de nervosités, brutalités, contestations d'arbitrage, insultes, propos injurieux, propos racistes...
Ces actes sur ou en dehors des terrains ne sont pas tolérables et doivent cesser immédiatement.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY
3-5 rue Jean de Montaigu - 91 463 Marcoussis Cedex
T: +33 (0) 1 69 63 64 65
www.ffr.fr

Nous rappelons également que toute consommation excessive d'alcool de nature à porter atteinte à l'image, la réputation ou aux intérêts du Rugby ou de la FFR est sanctionnée disciplinairement. Dans tous les cas, et au risque de rappeler une règle essentielle, la vente d'alcool à des mineurs est interdite.

Tous les actes signalés dans un rapport d'un officiel de match saisissent automatiquement les conseils de discipline compétents. Ces derniers peuvent être amenés à prendre des sanctions à l'encontre de tout licencié ou de toute association conformément à nos Règlements Généraux.

Enfin, dans le cadre du plan de lutte contre les violences et les incivilités déployé depuis mai 2024 et mis en œuvre par le Secrétaire Général, Sylvain Deroeux, la FFR s'engage à prévenir et lutter contre toute dérive. Nous sommes déterminés pour protéger toutes les populations du rugby. Les actions de sensibilisation et de prévention de ce plan sont des outils que vous devez utiliser pour sensibiliser votre environnement.
Lien vers l'article : https://www.ffr.fr/ffr/plan-de-lutte-contre-les-violences-et-les-incivilites/pourquoi

A titre d'exemple, la Fédération a mis à disposition des clubs des discours pour les éducateurs, des vidéos, et des affiches. Progressivement, elle déploie d'autres actions de sensibilisation.
Vous retrouvez au lien ci-après une vidéo sur l'attitude des parents à l'école de rugby : lien vidéo

- **Rôle des Représentants Départementaux des Ecoles de Rugby (RDEDR)**

Le représentant départemental « Ecole de rugby » est le représentant officiel de la FFR lors des tournois et plateaux « Ecole de rugby ». Il dispose d'une qualité d'officiel de match et, depuis cette saison, de nouvelles prérogatives. Il est désigné afin d'assurer le bon déroulement des tournois, s'assurer du respect des règlements et signaler tout comportement susceptible d'être contraire aux règlements. 600 RDEDR sont titulaires d'une licence à la FFR et vous les apercevrez peut-être au bord du terrain.

- **Gestion des commotions cérébrales et des cartons bleus**

Notre sport est souvent cité en exemple pour ses dispositifs de prise en charge et de prévention des commotions cérébrales. La FFR a été pionnière pour la sécurité de ses pratiquants en mettant en place en 2018 le dispositif carton bleu. La gestion des cartons bleus en école de rugby s'améliore avec le déploiement progressif de la feuille de match dématérialisée, qui permettra un traitement encore plus efficace.

Les commotions cérébrales à l'école de rugby peuvent exister et doivent être gérées de cette façon : Toute suspicion de commotion cérébrale (maux de tête, vertiges, regard hagard, désorientation, démarche ébrieuse, attitudes, mouvements et propos anormaux, perte de connaissance même brève, position prolongée au sol) après chocs (avec ou sans contact, parfois sur le crâne) doit entraîner la sortie immédiate du terrain de la ou du concerné(e), que ce soit en rencontre ou à l'entraînement, sans possibilité de retour au jeu.

Aujourd'hui, les arbitres sont habitués à appliquer cette règle. Cependant, il est important de rappeler qu'en plus des arbitres, tout membre de l'encadrement de la FFR ainsi que les éducateurs et dirigeants des clubs peuvent signaler une suspicion de commotion pendant, après et en dehors des rencontres.

C’est dans l’intérêt de nos pratiquants. Aucune médaille ni aucun match ne vaut la santé d’un enfant. En cas de doute, la protection du joueur prévaudra toujours, conformément à la règlementation en vigueur.

En conclusion, la Fédération s’engage à sécuriser et encadrer au mieux la pratique. Elle déploie progressivement les dispositifs de feuille de match dématérialisée que nous espérons adaptée à vos besoins, ainsi que les Représentants Départementaux des EDR qui officient désormais sur de nombreux plateaux.

Je sais compter sur l’engagement des dirigeants, organisateurs de tournoi, cadres techniques, officiels de match et membres des commissions des écoles de rugby régionales et départementales, pour faire respecter ces dispositions et veiller à la bonne application des Règlements lors des tournois ; et sur l’ensemble des bénévoles et éducateurs pour réunir vos équipes et les parents afin de rappeler ces principes essentiels et véhiculer le respect de nos valeurs.

Comptant sur vous tous pour que nous puissions **préserver l’esprit sportif et éducatif de nos écoles de rugby**.

Je vous souhaite une très belle fin de saison et de très belles rencontres en perspective.

Recevez mes amitiés sportives.

Laurent ESTAMPE
Vice-Président en charge des Ecoles de Rugby



Copies :

- Mesdames, Messieurs les Présidents des Ligues régionales
- Mesdames, Messieurs les Secrétaires Généraux des Ligues régionales
- Mesdames, Messieurs les Directeurs Généraux des Ligues régionales
- Messieurs les Directeurs Techniques des Ligues régionales
- Mesdames, Messieurs les Présidents des Comités départementaux
- Mesdames, Messieurs les Présidents des Associations